

pour cent quarante-quatre prisonniers, tant du Bas que du Haut-Canada, dans un entrepont de quatre pieds et quelques pouces d'élévation, d'un pont à l'autre, sur environ soixante-quinze pieds de longueur entre deux cloisons construites à notre intention. Chacun de nous n'avait en jouissance qu'un espace cubique de cinquante pieds environ, dans un endroit privé de ventilation où nous passions les jours et les nuits, sauf les courts instants de rares promenades sur le grand pont.

Notre logement s'étendait donc du tiers postérieur du navire à l'espace qui correspond à ce que, dans les navires marchands, on appelle le coqueron. Cet espace, au centre du navire, affectait la forme d'une boîte de soixante quinze pieds de long, sur environ trente cinq de large et quatre et demie de hauteur, à l'exception d'un petit espace en arrière, où un retrait du pont donnait une élévation d'un peu moins que six pieds, près de l'écouille. Le milieu de cette boîte était occupé, dans le sens de sa longueur, par une rangée de

#### Explication du diagramme :

- A Ecouille, contenant l'escalier.
- B Ecouille grillée gardée par une sentinelle.
- C Autre écouille grillée aussi gardée par un factionnaire.
- D Muraille de caisses et de ballots.
- EE Couloir et salle commune.
- FF Banc.
- GG Compartiments divisés en deux dans le sens de la hauteur, servant chacun de lits pour huit condamnés.